

F-Le Mans: insurance services
OJ S 109/2012 09/06/2012
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Le Mans Habitat - OPHLM du Mans

Postal address: 2 rue de la Mariette Cedex 2

Town: Le Mans

Postal code: 72055

Country: France

For the attention of: Mme le directeur général

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6a:

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Prestations d'assurances.

II.1.6. CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Dommages aux biens et informatique.

2) CPV code(s)

66515200 Property insurance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

1) Short description

Responsabilité civile et individuelle accidents des administrateurs.

2) CPV code(s)

66516000 Liability insurance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: risques statutaires

1) Short description

Ce lot concerne uniquement Le Mans Habitat.

2) CPV code(s)

66510000 Insurance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 4

Lot title: automobile flotte et missions

1) Short description

Ce lot concerne dans son intégralité Le Mans Habitat (flotte et missions), uniquement la partie missions pour la Mancelière logement.

2) CPV code(s)

66514110 Motor vehicle insurance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 5

1) Short description

Protection juridique.

2) CPV code(s)

66513100 Legal expenses insurance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 6

1) Short description

Responsabilité civile des mandataires sociaux.

2) CPV code(s)

66516000 Liability insurance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Mode de financement: les prestations seront financées sur ressources propres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — (déclaration concernant le chiffre d'affaires global - pour les intermédiaires, il s'agira de préciser le montant des commissions ou honoraires - et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Documents permettant d'apprécier la capacité de l'entreprise: - un dossier présentant toutes les informations utiles sur le professionnel de l'assurance, les moyens (humains et matériels) et les services offerts; - liste de références pour des prestations identiques auprès d'entités similaires; (indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables des prestations de services de même nature que celle du marché Certificats de qualification professionnelle; il est précisé que la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: La consultation est ouverte aux professionnels de l'assurance.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. valeur technique, c'est-à-dire le respect des éléments technico-juridiques définis %. Weighting 60

Weighting 60

2. prix du marché, c'est-à-dire la tarification proposée %. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1205SAORDAR01

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.7.2012 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Appel d'offres restreint (articles 30 à 32 du décret 2005-1742) le dossier de consultation sera remis gratuitement aux candidats retenus. renseignements d'ordre administratif Solange Bardet, direction administrative et juridique Tél.: +33 243415319 fax: +33 243415333 e-mail: sbardet@lemanshabitat.com Renseignements d'ordre technique cs Entreprise - 19 rue des Beauvettes - 78570 Andrésy Audrey Sfartman ou Thierry Curt Tél.: +33 139721222 fax: +33 139725027 e-mail: a.sfartman@cs-entreprise.com t.curt@cs-entreprise.com contact@cs-entreprise.com caractéristiques principales: Le Mans Habitat agissant, comme coordinateur administratif du groupement de commandes, pour son compte et pour le compte de La Mancelière Logement relevant de l'ordonnance no 2005-649 du 6.6.2005 et du décret d'application no 2005-1742 du 30.12.2005. Toute référence

au code des marchés publics est inopérante. le présent appel d'offres comporte 6 lots. Chaque lot comportera deux actes d'engagement (sauf le lot 3), l'un au nom de Le Mans Habitat, l'autre au nom de la Mancelière Logement. Un seul et même opérateur économique sera retenu par lot. Chaque organisme conclura les marchés afférents à sa partie. la consultation est ouverte aux professionnels de l'assurance. nombre maximal de candidats admis à présenter une offre: 6 lieu d'exécution: Le Mans, ainsi que sur l'ensemble du territoire de la compétence de Le Mans Habitat. Durée du marché: 4 ans date de début d'exécution: 1.1.2013 les intermédiaires courtiers devront indiquer, dans l'ordre prioritaire décroissant, les trois organismes d'assurance qu'ils comptent solliciter pour chaque lot; chaque intermédiaire retenu se verra confier par Le Mans Habitat un mandat exclusif d'étude et de placement pour chaque lot. Il est précisé en outre qu'en cas de similitude dans la liste des compagnies d'assurance, il sera demandé aux intermédiaires courtiers le volume de primes apporté à chacune de ces dernières, ainsi que l'étendue du mandat de règlement des sinistres dont ils bénéficient auprès d'elles. Unité monétaire utilisée, l'euro critères de sélection des participants: il s'agit des déclarations et documents définis aux articles 17 et 23 du décret 2005-1742 permettant de vérifier la qualité et la capacité du candidat à exécuter le marché. Les candidats utiliseront les imprimés en vigueur DC1 et DC2 disponibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> Conditions de remise des offres ou des candidatures: lieu de dépôt et modalités de transmission les candidatures devront être - soit adressées sous pli cacheté en recommandé avec accusé de réception à Mme le directeur général de Le Mans Habitat 2 rue de la Mariette - 72055 Le Mans Cedex 2 - soit remises contre récépissé au service marchés et achats, 2ème étage, porte Bm 216 heures d'ouverture des bureaux au public: 8:30 à 12:00 -14:00 à 17:00 les plis porteront la mention suivante: prestations d'assurances ne pas ouvrir (appel d'offres restreint) Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Tous les éléments liés à la procédure doivent être rédigés en langue française. S'ils ne sont pas rédigés en langue française, ils devront être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. la candidature et l'offre pourront être remises sur support papier. Les candidats peuvent accéder aux documents de la consultation sur le site Internet: <http://www.edi-tender.com/lemanshabitat/> Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus: service marchés. Correspondant: Mlle Bardet, 2 rue de la Mariette, 72055 Le Mans Cedex 2.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:

Autres renseignements demandés:

— Autres renseignements demandés: une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat et par chaque membre en cas de groupement par laquelle il déclare: a) condamnation définitive: - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-9, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne; - ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal; b) lutte contre le travail illégal: - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L.8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L.

8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne; - pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail; c) obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés: pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés d) Liquidation judiciaire: ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger; e) Redressement judiciaire: ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre; f) Situation fiscale et sociale: avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement; g) Marchés de défense et de sécurité: - ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute; - avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'état.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 6.6.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Auprès du tribunal administratif de Nantes (6 allée Ile Gloriette 44041 Nantes, téléphone +33 240994600): - d'un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché jusqu'à la conclusion du marché et, en tout état de cause, dans un délai maximal de 2 mois, à compter de la notification de la présente, conformément aux articles R421-1 et R 421-2 du code de justice administrative, assorti le cas échéant d'un référé suspension; - d'un référé précontractuel, jusqu'à la signature du marché conformément aux articles L551-1 et R551-1 à R551-6 du code de justice administrative; - d'un référé contractuel à compter de la signature du marché conformément aux articles L551-13 et R551-7 à R551-10 du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis du marché; - d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 16.7.2007 (no291545, société Tropic Travaux Signalisation), dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L521-1 du code de justice administrative - d'un recours gracieux formulé auprès du pouvoir adjudicateur (ceci emporte des effets de droit et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.6.2012